



GERB1BA

2024 - 2025

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation
germaniques

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

• S'initier à la mise en Œuvre personnelle d'une question de recherche en littérature ou en linguistique et maîtriser les outils et méthodes de travail propres à la discipline choisie

- Connaître et pouvoir utiliser les principaux outils de référence dans les différentes disciplines de la linguistique et de la littérature
- Être capable de construire une hypothèse de recherche (thèse personnelle) et de la soutenir de façon méthodique dans un travail personnel de 7000 à 8000 mots
- Être capable de réaliser un état de l'art sur une question linguistique ou littéraire
- Faire preuve d'une bonne capacité à suivre les consignes données pour l'élaboration d'un travail d'ampleur (dans le respect des délais impartis) et d'une capacité à dialoguer et à interagir avec le promoteur du travail de façon constructive
- Être capable de faire une présentation orale sur un questionnement de recherche et de défendre son travail devant un jury d'experts.

Critique des sources d'information ; Méthodologie du travail scientifique ; Travail de fin d'études

III. Se former à la démarche scientifique (« compétences transférables »)**• Se former à la pensée critique et au raisonnement scientifique**

- Être capable de mettre en oeuvre une démarche scientifique et faire preuve d'esprit critique dans le traitement de toute information et à la lecture de tout type de document
- Être capable de construire un raisonnement complexe et correctement articulé, mettant en oeuvre une problématique, une hypothèse et la vérification de celle-ci.

L'ensemble des UE du Bachelier en Langues et lettres modernes germaniques

• Acquérir des méthodes d'analyse de raisonnements complexes et de développement de raisonnements personnels correctement articulés

- Être capable de synthétiser et de dégager les enjeux de tout texte ou raisonnement complexe.
- Être capable de prendre position de façon personnelle dans un débat d'idée et d'argumenter pour faire valoir cette position, y compris auprès de ceux qui n'en partagent pas les présupposés.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques totalise 180 crédits répartis sur trois blocs (3 x 60 crédits).

Anglais et néerlandais

C'est l'étude approfondie des nombreuses facettes de ces deux langues que vous entamez au cours de votre programme de bachelier en langues et lettres germaniques. Devenir germaniste consiste à apprendre, dans la perspective du linguiste, la langue d'hier et d'aujourd'hui et le fonctionnement du langage ; les germanistes s'exerceront également à l'analyse de textes littéraires et étudieront l'histoire de la littérature, ainsi que la culture des langues choisies. Polyvalent-es, vous complèterez votre réflexion théorique par une pratique intensive de la langue : rédaction de textes divers, exercices sur la base de moyens audiovisuels (films, documentaires, etc.), conversations thématiques, jeux de rôles, initiation à la traduction...

Séjour Erasmus

En troisième année, vous quitterez Saint-Louis durant le premier quadrimestre dans le cadre d'un séjour Erasmus afin d'étudier dans une université de langue anglaise ou néerlandaise. Il vous sera également possible d'effectuer un séjour en Flandre. Vous serez ainsi entièrement plongés dans un bain linguistique et culturel spécifique.

GERB1BA Programme

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BGERM1232	"Dutch : linguistics and practical exercises II B" a comme prérequis BGERM1141
	• BGERM1141 - Nederlandse taalkunde : theorie en grammaticale analyse
BGERM1235	"Dutch : Linguistics and practical exercises II A" a comme prérequis BGERM1141
	• BGERM1141 - Nederlandse taalkunde : theorie en grammaticale analyse
BGERM1240	"English: syntax and morphology" a comme prérequis BGERM1140
	• BGERM1140 - English linguistics: theory and grammatical analysis
BGERM1241	"English: Applied linguistics and research methods" a comme prérequis BGERM1140
	• BGERM1140 - English linguistics: theory and grammatical analysis
BGERM1270	"From the beginning of the English novel to the Victorian Age" a comme prérequis BGERM1101
	• BGERM1101 - Introduction to English Literature
BGERM1271	"English literature : Narrative voices, from the first novels to the twentieth century" a comme prérequis BGERM1101
	• BGERM1101 - Introduction to English Literature
BGERM1272	"Dutch literature : from early modern literature to the modern novel" a comme prérequis BGERM1102
	• BGERM1102 - Inleiding in Nederlandse letterkunde
BGERM1273	"Dutch literature : from modernity to the twentieth century" a comme prérequis BGERM1102
	• BGERM1102 - Inleiding in Nederlandse letterkunde
BGERM1354	"English: Corpus-assisted discourse studies" a comme prérequis BGERM1140
	• BGERM1140 - English linguistics: theory and grammatical analysis
BGERM1355	"Dutch : special questions in linguistics" a comme prérequis

GERB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

● BGERM1140	English linguistics: theory and grammatical analysis	Jennifer Thewissen	EN [q1+q2] [60h +45h] [5 Crédits]
-------------	--	--------------------	---

○ Pratique de la langue

● BGERM1104		EN
-------------	--	----

+45h] [5

[q13060h

GERB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :**o Formation générale**

● BROMA1215	Théorie de la littérature	Isabelle Ost	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
● BHIST1218	Histoire de l'art du moyen âge à nos jours	Roxanne Loos	(FR) [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

o Formation spécialisée**o Néerlandais**

● BGERM1271

GERB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires

- [Master \[120\] en communication multilingue](#)